

Qualifications en ingénierie écologique

Deux nouvelles qualifications pour les bureaux d'études écologiques : étude de la biodiversité et maîtrise d'œuvre en génie écologique.



Les missions d'études de la biodiversité et la réalisation des projets de génie écologique revêtent pour les aménageurs un caractère de plus en plus stratégique. Que l'enjeu soit la conformité réglementaire, l'atteinte des objectifs écologiques ou encore l'acceptation sociétal du projet, la qualité des prestations réalisées par les bureaux d'études écologiques est déterminante.

Les réseaux professionnels de l'ingénierie écologique ([AFIE](#), [CINOV TEN](#), [Syntec](#), [UPGE](#)) ont mené ces deux dernières années un travail avec l'OPQIBI pour fournir aux maîtres d'ouvrage des outils efficaces afin d'identifier les bureaux d'études compétents en biodiversité et ingénierie écologique. Deux travaux ont été menés. Le premier concerne la **maîtrise d'œuvre de génie écologique**, étape clef de réalisation des projets pour laquelle une nouvelle qualification a été créée. Le second est la mise à jour de la nomenclature OPQIBI pour les missions d'**études de la biodiversité** dans le cadre des procédures réglementaires.

Le système OPQIBI

L'OPQIBI est l'organisme de qualification de l'ingénierie. Il délivre des certificats de qualification aux prestataires exerçant l'ingénierie dans différents domaines, notamment en environnement. Le processus mis en œuvre est défini dans la norme AFNOR NF X50-091 relative au fonctionnement des organismes de qualification, ce qui permet à l'OPQIBI d'être accrédité par le COFRAC (accréditation n° 4-0526). Cette accréditation atteste de la transparence, de l'indépendance et de l'impartialité de son processus de qualification qui s'appuie sur :

- une [nomenclature](#) régulièrement actualisée qui définit le contenu technique des travaux ou prestations propre à chaque qualification ;
- un [référentiel](#) décrivant les exigences auxquelles doivent satisfaire les postulants et détaillant l'ensemble des justifications que ces derniers doivent apporter à l'appui de leurs demandes, dont des références adaptées aux qualifications demandées ;
- des [procédures](#) objectives et rigoureuses d'attribution, de suivi et de renouvellement des qualifications, pouvant notamment passer par des échanges entre l'OPQIBI et les maîtres d'ouvrage porteurs des références dont se prévalent les candidats.

Grâce à ce système robuste, les maîtres d'ouvrage disposent d'un outil permettant de garantir la compétence des prestataires à qui ils souhaitent faire appel.

Maîtrise d'œuvre en génie écologique – [Qualification 2111](#)

Lors de la conduite du projet de génie écologique, l'étape faisant le lien entre la conception du projet et sa réalisation est fondamentale. Le groupe d'experts a souhaité la création d'une qualification des bureaux d'études en maîtrise d'œuvre de génie écologique qui soit cohérente avec les principes de la norme NF X10-900 sur la conduite de projets de génie écologique. Cette qualification s'applique à toutes opérations de génie écologique et comprend les missions suivantes :

- conception des mesures écologiques détaillées sur le plan technique et financier en lien avec l'ensemble des acteurs du projet ;
- établissement du dossier de consultation des entreprises, assistance à la passation de contrat ;
- suivi de chantier des opérations de génie écologique : validation des documents d'exécution, sensibilisation et/ou formation des équipes, accompagnement des travaux de leur réalisation jusqu'à leur réception.

Etude de la biodiversité et des écosystèmes – [Qualification 0701](#)

Le deuxième travail a concerné le cœur d'activité de la plupart des bureaux d'études de la filière : la réalisation d'études mettant en œuvre une expertise de la biodiversité et des écosystèmes dans le cadre d'une procédure réglementaire. Cette qualification s'applique aux études suivantes :

- établissement de l'état initial : inventaires faune, flore, habitats, évaluation des enjeux ;
- évaluation des impacts ;
- définition des mesures ERC.

Contacts

Thomas Redoulez
Délégué général de l'UPGE
t.redoulez@genie-ecologique.fr
06 29 26 57 25

Blanche Gomez
Présidente de l'AFIE
blanche.gomez.afie@gmail.com